



VVNET

NETTOYANT BACTÉRICIDE LEVURICIDE VIRUCIDE MOUSSANT



- ▶ **Excellent pouvoir nettoyant et désinfectant.**
- ▶ **Polyvalent : efficace en une seule opération.**
- ▶ **Bactéricide, levuricide et virucide (voir tableau).**
- ▶ **Nettoyage des surfaces fortement souillées*.**
- ▶ **Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- ▶ **S'utilise avec du matériel haute pression et canon à mousse.**

Utilisateurs : Convient pour les industries agroalimentaires, vinicoles et viticoles.

APPLICATION

Utiliser le produit à l'aide d'un matériel générateur de mousse ou en pulvérisation, à température ambiante et jusqu'à 45 °C. Réaliser un pré-rinçage avant.

- **Pour un usage mousse :** 0,25 à 4%.
- **Pour un traitement bactéricide :** 2% (conditions de saleté).
- **Pour un traitement levuricide :** 1,5%.
- **Pour un traitement virucide :** 4%.

Laisser agir 5 à 30 mn puis rincer ensuite avec de l'eau potable chaude ou froide sous pression.

Pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, rincer à l'eau potable. L'utilisateur prend toutes les mesures nécessaires pour éviter la contamination des aliments avec le désinfectant.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES :

Pensez à nos produits pour le nettoyage et l'entretien dans l'agroalimentaire :

- Nettoyants / Dégraissants concentrés alimentaires
- Détartrants concentrés

MATÉRIEL D'APPLICATION :

Optimiser l'efficacité du produit avec notre gamme de matériel d'application :

- Matériel de dosage et de pulvérisation
- Éponges
- Gammes Brosserie

CARACTÉRISTIQUES

Produit à base d'ammonium quaternaire.

Aspect : liquide limpide incolore à jaunâtre.

Pouvoir moussant : moussant en appareil générateur de mousse.

pH 1% : 11,25 ± 0,22.

Densité : 1,075 environ

TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.

TP4: Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

SL - Concentré soluble.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 25°C. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

* Faire un test au préalable sur une surface non visible, avec le plus grand dosage et le plus long temps de contact.

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, bottes, lunettes, vêtements de protection.

	Norme	Conditions	Température	Temps de contact	Dosage	Souches		
Efficacité bactéricide	EN 1276	Conditions de saleté - 3 g/l d'albumine bovine	45°C	5 min.	0,1%	<i>Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae</i>		
	EN 13697				0,25%			
	EN 1276		20°C	15 min.	1,5%			
	EN 13697				2%			
Efficacité levuricide	EN 1650		45°C	5 min.	5 min.		0,1%	<i>Candida albicans</i>
	EN 13697						0,25%	
	EN 1650			20°C	15 min.		1,5%	
	EN 13697						4%	
Efficacité virucide spectre limité ⁽¹⁾	EN 14476	20°C	30 min.	5 min.	4%	<i>Noravirus murin, Adénovirus type 5</i>		
Efficacité virucide sur virus enveloppés ⁽²⁾					2%	<i>MVA (Modified Vaccinia virus Ankara)</i>		

(1) Une activité virucide à spectre limité, définie comme la capacité d'un produit à réduire le nombre de particules virales infectieuses en utilisant certains virus non-enveloppés comme organismes d'essais représentatifs, dans des conditions d'essais définies, pour couvrir ainsi une activité virucide contre ces organismes d'essais et d'autres virus non enveloppés, ainsi que tous les virus enveloppés. (Source ANSES, 2020)

(2) Une activité virucide contre les virus enveloppés, définie comme la capacité d'un produit à réduire le nombre de particules virales infectieuses en utilisant certains virus enveloppés pertinents comme organismes d'essais représentatifs, couvrant ainsi une activité virucide contre tous les virus enveloppés. (Source ANSES, 2020)

**POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

D2622-1124

